Les territoires français dans le monde

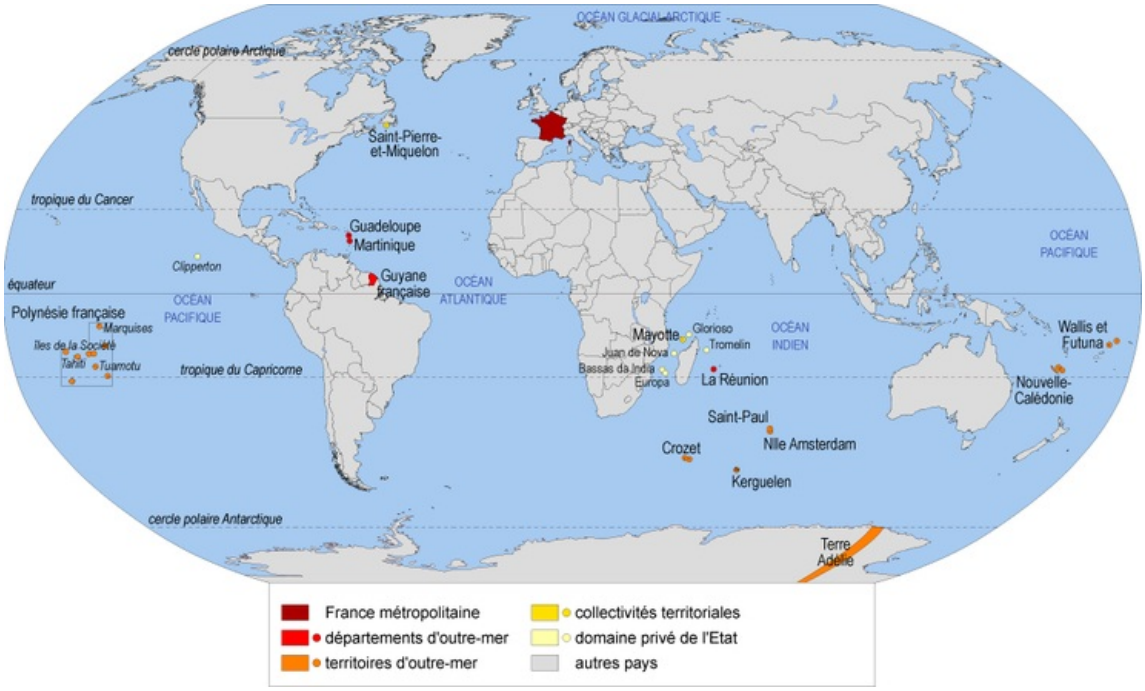

Les territoires français dans le monde sont aujourd'hui les miettes d'un empire colonial sur lequel, jadis, « le soleil ne se couchait jamais ». Le processus de décolonisation engagé pour l'essentiel entre 1945 et 1975 a en effet privé la France de la majeure partie de ses colonies.

Seuls demeurent quelques territoires qui ont préféré, pour de multiples raisons, rester dans la République. Tous ces territoires n'ont pas le même statut. Quatre d'entre eux sont des départements d'outre-mer (DOM) et possèdent donc le même statut que n'importe quel département métropolitain : Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion.

D'autres sont des territoires d'outre-mer (TOM), dotés d'une plus large autonomie et notamment d'une assemblée représentative distincte de l'Assemblée Nationale qui siège à Paris : Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, Polynésie française et les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).

Les collectivités territoriales (CT) sont des territoires au statut particulier, administré dans la République, mais avec une certaine autonomie. Ce statut est en fait surtout hérité des circonstances historiques : il concerne Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon. Dans une certaine mesure, on peut y adjoindre la Corse.

Les autres territoires ne sont pas dans la République française : ils font partie du domaine privé de l'État, comme si l'État était un simple particulier. Ce statut concerne quelques ilôts dans le monde : Clipperton dans le Pacifique, Europa et Bassas da India dans l'océan Indien...

© 2000-2025, Miscellane